

APPEL A CANDIDATURES

BOURSES D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN DROIT **ANNEE 2020**

I. Objectifs

La **FONDATION KEBA MBAYE**, consciente du rôle que peuvent jouer le Droit, l'Ethique, l'Education et le Sport dans le développement socio-économique d'un pays et soucieuse d'aider les étudiants à mener à bien leurs études dans ces domaines, a créé un programme de bourses d'études et de recherche en Droit.

Ce programme de bourses a pour objectifs :

- contribuer à la formation des futurs chercheurs et enseignants des universités;
- développer des capacités de recherche et d'expertise en Droit utiles au développement du Sénégal et des autres pays africains.

Le présent appel à candidatures concerne les domaines suivants :

- **Droit du Sport**
- **Droits de l'Homme**
- **Ethique**
- **Droit de l'Environnement**
- **Bonne Gouvernance**
- **Droit des Affaires**

II. Conditions de candidature

Le (la) candidat(e) doit :

- Etre âgé (e) de moins de 35 ans ;
- être régulièrement inscrit (e) en thèse dans un établissement d'enseignement supérieur du Sénégal ;
- avoir une thématique de recherche relevant de l'un des domaines scientifiques du présent appel.

III. Constitution du dossier de candidature

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande de bourse (*à télécharger sur le site de la Fondation*) dûment complété ;
- Une demande manuscrite adressée au Président de la Fondation comportant l'identité, l'adresse, la date et le lieu de naissance, la nationalité, le statut civil et l'objet de la demande. Mentionner en bas de la demande en PJ les 4 rubriques ci-après
- Un curriculum vitae avec des dates précises du parcours du candidat.
- Les copies légalisées des diplômes universitaires et les références des publications
- Une attestation d'inscription en thèse pour l'année académique **2019/2020**
- Un formulaire d'inscription en thèse mentionnant les noms de la faculté ou de l'Institut, de l'Ecole doctorale, du Laboratoire de recherche, du Directeur de thèse, du sujet de thèse.
- Une note de présentation du sujet de thèse mentionnant le sujet, les objectifs, la finalité, les perspectives et le chronogramme des travaux de recherche (4 pages minimum);

IV. Critères de sélection

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité académique du candidat (*cursus universitaire*)
- la qualité scientifique projet de recherche (*résultats attendus, impacts escomptés, état d'avancement du projet...*);
- à qualité égale, priorité sera donnée aux femmes

V. Prise en charge du candidat sélectionné

Le (la) candidat (e) sélectionné a droit à une allocation forfaitaire de recherche d'un montant de 500.000 Francs CFA pour l'année académique 2018/2019. Elle est renouvelable une seule fois sous réserve des résultats obtenus et de leur évaluation annuelle par la Fondation Kéba Mbaye. A cet effet, l'allocataire fournira tous les trimestres l'état d'avancement de ses travaux ainsi que les parties rédigées de la thèse assorti de l' (ou des) avis motivé(s) du (de ses Co - directeur(s) de recherche.

Cette somme sera versée au (à la) candidat (e) boursier(ère) en 3 tranches ; la **1^{ère} tranche** obligatoirement en **nature (ouvrages ou ordinateur)** et **les 2 autres tranches en numéraire**.

VI. Obligations du boursier

Le (la) boursier (e) a pour obligation de faire parvenir à l'administration générale l'état d'avancement de ses travaux ainsi que les parties rédigées de la thèse validées par le ou les directeur(s) de thèse.

Par ailleurs, il s'engage à aider la Fondation à évaluer l'impact de son programme de bourses.

Enfin, il (elle) devra se mettre au service de son pays à la fin de sa formation.

Une bourse peut-être supprimée par les organes compétents de la Fondation Kéba Mbaye et le boursier peut-être requis de rembourser les frais encourus dans les cas suivants :

- transgression de l'éthique personnelle ;
- inaptitude ou négligence dans ses études ;
- utilisation de la bourse pour des études autres que celles pour lesquelles il a reçu le financement ;
- non respect des obligations.

VII. Calendrier

- Lancement et diffusion de l'appel à candidature : **29 Janvier 2020**

- **Clôture** de l'appel à candidatures : **Vendredi 28 Février 2020**

VIII. Adresse de dépôt des dossiers de candidature:

Fondation Kéba Mbaye
Résidence Cauri - Rue 1 x A – Point E
BP 5865 - Fann résidence
Dakar, Sénégal
Tél. : 33 825 96 02
E-mail: com@fondationkebambaye.org
Site web: www.fondationkebambaye.org